

groupe de deux Rotennou : les uns agenouillés et le corps penché en avant, lèvent les mains en signe d'adoration et prière, les autres sont prosternés, le front courbé jusqu'au sol, attitude de prosternation en usage de tout temps parmi les pasteurs hébreux. Ils viennent de déposer leurs



12. — Rotennou offrant des présents en Égypte.

présents aux pieds du Pharaon, ils l'adorent maintenant et implorant sa clémence¹. Les personnages qui les suivent sont encore debout, ils tiennent dans leurs mains et présen-

¹ « Obtulerunt ei munera... et adoraverunt proni in terram. »

tent des vases d'or et d'argent, ainsi que diverses substances de leur pays¹. Ils attendent qu'à leur tour ils puissent se prosterner aux pieds de leur suzerain.

» Les présents des Rotennou n'ont pas moins d'analogie avec ceux qu'offrirent les frères de Joseph que n'en présente le mode lui-même de l'oblation. Le texte biblique, au verset 11, cite au nombre des présents désignés par Jacob à ses fils, les gommés et les résines ; ces substances figurent toujours aussi parmi les tributs ordinaires des Rotennou. La Bible n'indique pas, il est vrai, la matière des vases qui contenaient les offrandes des frères de Joseph, mais on sait que déjà, deux cents ans auparavant, Abraham avait fait offrir à Rébecca, par son serviteur Éliézer, des vases d'or et d'argent².

» Tous les personnages de la peinture de Thèbes, à l'exception de l'enfant, sont vêtus d'une longue tunique blanche, véritable *tunica talaris*, rayée de trois ou quatre lignes obliques, tracées ou pointillées en rouge et en bleu. Plusieurs tuniques sont munies de manches, bordées en longueur de lignes également rouges ou bleues, et serrant le bras jusqu'au poignet ; les autres laissent passer les bras nus et rappellent les *kombax* des Arabes de la Palestine.

» Les têtes des Rotennou présentent, hormis les yeux, tous les caractères du type juif ou arabe. Le visage est long et mince ; vue de profil, la tête a un contour fortement arqué. Le front est peu élevé et fuyant, le nez aquilin, les lèvres un peu étirées : le menton est garni d'une barbe noire assez fournie, coupée en pointe et qui achève la courbe du profil. Le teint, quoique beaucoup plus clair que celui de l'Égyptien, est toutefois encore légèrement bistré.

» M. Birch désigne par le nom de *Rotennou* les person-

¹ « Obtulerunt ei munera, tenentes in manibus. »

² Gen., xxiv, 53.

nages de la peinture que nous venons de décrire : le pinceau égyptien, toujours aussi habile à rendre l'action que fidèle et délicat dans l'expression des plus légères nuances du type, n'a donc fait que retracer ici le portrait ethnographique, aussi bien que physique, d'un peuple sémite comme les Hébreux, et dont les pasteurs de Béthel et d'Hébron côtoyèrent si longtemps et parcoururent même quelquefois les régions hospitalières¹. »

Joseph, après avoir reçu les présents de ses frères et leur avoir demandé des nouvelles de Jacob, fit servir le festin qu'il avait donné ordre de leur préparer.

Des fresques de Thèbes, maintenant au British Museum, à Londres, nous permettent d'assister en quelque sorte au repas des Égyptiens. Ordinairement chaque hôte avait sa table. Les convives, hommes et femmes, sont assis, richement habillés; chacun respire le parfum d'une fleur de lotus. Une esclave présente à boire. Le buffet est chargé de toute espèce de viandes et couvert de fleurs. Des danseuses dansent au bruit de la flûte et les trois autres frappent dans leurs mains. Dans une autre représentation, des esclaves de l'un et de l'autre sexe présentent des vins et des fleurs aux convives². Les fèves et le porc étaient interdits en Égypte³, mais les viandes fraîches de bœuf, de chèvre et de mouton, bouillies et rôties, étaient d'un usage général, ainsi que le miel et le laitage. Les dattes, les figues, les grenades, les raisins étaient servis dans des corbeilles précieuses, avec du vin mélangé dans des coupes splendides⁴.

¹ Communiqué par le P. Bohnen, S. J.

² Wilkinson, *Manners and Customs*, t. II, p. 391, 393. Voir dans Lepsius, *Denkmäler*, Abth. II, t. IV, pl. xcvi, des esclaves de l'un et de l'autre sexe présentant à manger à leurs maîtres. Pyramide de Saqqara.

³ Ebers, *Eine ägyptische Königstochter*, 4^e éd., t. I, 1875, p. 222-223.

⁴ Ebers, *ibid.*, t. I, p. 22, 210.

Joseph ayant adopté les usages égyptiens, le festin qu'il donne à ses frères dut ressembler à ceux que nous représentent les monuments. Cependant, à cause des exigences des mœurs du pays, il ne prend pas lui-même son repas avec ses frères, mais à part, et les Égyptiens de sa maison mangent également à part¹. Les adorateurs d'Isis et d'Osiris s'abstenaient de tout rapport intime avec les étrangers, parce qu'ils les considéraient comme impurs.

« Les Égyptiens, dit Hérodote, honorent les vaches (à cause d'Isis) au-dessus de tous les autres animaux. C'est pourquoi aucun Égyptien ni aucune Égyptienne ne baisera un Grec, ne se servira du couteau, de la broche ou du plat d'un Grec; et il ne goûtera pas même la chair d'un bœuf, quoique pur, qui aura été touché par un couteau grec². »

Joseph mange à part, non seulement de ses frères, mais aussi des autres Égyptiens : la distinction des rangs l'exigeait ainsi et il se soumettait à tous les usages de son pays adoptif qui n'étaient point mauvais en eux-mêmes.

Moïse dit que les convives étaient assis, quoique les patriarches hébreux prissent leurs repas étendus par terre ou sur un tapis³, comme le font encore aujourd'hui les Bédouins. C'est qu'en effet les Égyptiens s'asseyaient à table et ne se couchaient ni sur des tapis, comme beaucoup d'Orientaux, ni sur des lits, comme les Grecs et les Romains.

¹ Comme nous l'avons observé plus haut, les Égyptiens avaient ordinairement une table pour chacun (voir les autorités citées p. 148, note 2, et note 1, p. 150). Mais dans le cas présent la séparation est plus tranchée encore.

² Hérodote, II, 41, p. 85. Cf. Diodore, I, 67, édit. Didot, p. 54. — Nous avons vu à Hébron, en 1888, nos hôtes juifs refuser également de se servir des vases et ustensiles qui avaient été à notre usage. Les Juifs qui nous ont reçus dans la même ville d'Hébron, en 1894, n'ont pas eu les mêmes scrupules.

³ Gen., XVIII, 4.

Un tableau reproduit par Rosellini nous montre des convives assis chacun sur un siège¹.

Après avoir ainsi traité ses frères avec de grands honneurs, Joseph voulut les soumettre à une dernière épreuve et s'assurer de leurs vrais sentiments à l'égard de son frère Benjamin.

Les palais égyptiens étaient remplis, comme nous l'avons vu, de meubles et d'objets précieux. Les coupes dont on se servait, et, en particulier, celle qui était à l'usage du maître de la maison étaient d'une valeur considérable, soit comme matière, soit comme œuvre d'art. Les tombeaux en ont présenté une multitude aux chercheurs, et tous les grands musées de l'Europe en possèdent aujourd'hui de plus ou moins remarquables² en or, en bronze, en albâtre, en faïence émaillée, en argile, en verre. Quelques-unes sont de formes très gracieuses : c'est la corolle d'une fleur qui s'entr'ouvre, c'est la tête d'un mammifère ou d'un oiseau. « Parmi les faïences vertes et bleues que possède le Musée du Louvre, dit E. de Rougé, la palme appartient à un fragment de rhyton, en pâte bleue, qui rappelle le style assyrien. Un lion, la gueule béante, tient entre ses pattes de devant un petit quadrupède dont la tête est brisée. Les yeux sont en pâte de verre avec une feuille de métal; des petits trous dans les gencives montrent qu'on y avait aussi rapporté des dents d'une autre matière³. »

¹ Rosellini, *Monumenti civili*, pl. LXXIX. Cf. texte, t. II, 2, p. 439. « Dei quali ognuno è seduto, alla maniera egizia, sopra uno sgabello, che nelle loro usanze, fa vece di lettisternio. »

² Voir Ebers, *Eine ägyptische Königstochter*, 4^e édit., t. I, p. 210; *Aegypten und die Bücher Mose's*, p. 328; Rosellini, *Monumenti civili*, pl. LIII-LXII; Wilkinson, *A popular Account of the ancient Egyptians*, 1854, t. I, p. 82, 180, 147-158.

³ E. de Rougé, *Notice des monuments égyptiens*, salle civile. Armoire B. 1855, p. 68-69.

On voit à la Salle historique¹ une magnifique coupe en or qui porte le cartouche de Thotmès III, un des plus grands rois d'Égypte, xviii^e dynastie. « Le fond de ce vase est orné d'une guirlande de fleurs de papyrus au milieu de laquelle sont entremêlés des poissons. Le travail est exécuté au repoussé... Une décoration de cette nature semble avoir été choisie pour montrer que le vase était destiné à contenir de l'eau. En effet, lorsqu'il en était rempli, il figurait une sorte de petit étang au fond duquel se voyaient des petits poissons et des plantes aquatiques... Son poids est de 371 grammes 2 décigrammes. Sur le rebord du vase est gravée une inscription hiéroglyphique d'une ligne. » Cette inscription nous apprend que la coupe a été offerte comme récompense royale par Thotmès III au basilicogrammate Thoth².

Le Musée du Louvre possède une autre coupe ou plateau d'argent, en partie brisé, qui a appartenu au même basilicogrammate et dont les ornements sont analogues à ceux du vase d'or. Le fond est occupé par une fleur à pétales droites, autour de laquelle nagent cinq poissons dans une sorte de guirlande de fleurs de lotus³.

Les objets en argent sont assez rares parmi les débris de l'art égyptien qui nous ont été conservés. Joseph possédait un de ces beaux produits de l'art des pharaons. Pour connaître les véritables dispositions de ses frères à l'égard de Benjamin, il ordonna à l'intendant de sa maison de cacher sa coupe d'argent dans le sac de blé du plus jeune fils de Jacob et de les faire poursuivre tous comme la lui ayant

¹ Vitrine H.

² S. Birch, *Mémoire sur une patère égyptienne du Musée du Louvre*, traduit de l'anglais par M. Chabas, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXIV, 1858, p. 3; Cf. *ibid.*, Th. Devéria, *Notice de quelques antiquités relatives au basilicogrammate Thoth ou Téthi*, p. 73-100; Pierret, *Salle historique de la Galerie égyptienne*, 1877, p. 86-87.

³ Vitrine H, n^o 359. Voir Pierret, *ibid.*, p. 87.

dérobée, dès qu'ils seraient sortis de la ville. Le serviteur de Joseph exécute fidèlement ses ordres, et pour faire ressortir davantage aux yeux des Hébreux l'énormité du vol qu'ils ont commis, il leur dit : « La coupe que vous avez volée est celle dans laquelle boit mon maître et dont il a coutume de se servir pour connaître les choses cachées¹. »

Le mot employé pour exprimer cette dernière idée, connaître les choses cachées ou l'avenir, est *nihās*. On explique communément le sens du radical par « siffler » comme un serpent, « chuchoter², » et l'espèce de divination dont il est ici question est appelée *kulikomanteia*³ ou divination par la coupe.

Une difficulté a été faite contre cet épisode de l'histoire de Joseph. « Ce passage, dit le cardinal Wiseman, donna lieu autrefois à une objection si sérieuse que des critiques très habiles proposèrent un changement dans le texte ou dans la traduction ; car ou supposait qu'il y était fait allusion à une coutume qui n'avait aucun exemple dans les auteurs anciens. « Qui a jamais entendu parler, s'écrie Hou- » bigant, d'augures obtenus par le moyen d'une coupe⁴? » Aurivillius va plus loin encore : « Je reconnais, dit-il⁵,

¹ Gen., XLIV, 5. Ces mots ont aussi sans doute pour but d'expliquer pourquoi Joseph s'est aperçu si promptement du vol. Cf. le verset 15.

² Voir H. Ewald, *Theologie des Alten und Neuen Bundes*, t. 1, p. 236.

³ *Κολικομαντεία*, comme la divination par les plats s'appelait *λευκανμαντεία*. On l'appelait aussi *ὕδρομαντεία*. Voir Jamblique, *De myster.*, III, 14; Varron dans saint Augustin, « hydromantia, » *De Civit. Dei*, VII, 33, Migne, *Patr. lat.*, t. CII, col. 223; Plin., *N. H.*, XXXVII, 73; Damascius dans Photius, *Bibliotheca*, Cod. 242, Migne, *Patr. gr.*, t. CIII, col. 1289; Strabon, XVI, 39, édit. Didot, p. 649. — On peut voir l'inscription d'une coupe divinatoire trouvée à Babylone dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. 1, 1872, p. 114-118.

⁴ « Note in locum. »

⁵ « *Dissertationes ad sacras litteras*, Gotting. et Lips., 1790, p. 273. »

» qu'une telle interprétation pourrait être probable, si l'on » pouvait prouver, par le témoignage de quelque histoire » digne de foi, que les Égyptiens alors, ou à une époque » plus avancée, ont employé ce mode de divination. »

« Burder, dans la première édition de ses *Coutumes Orientales*, a fait connaître deux manières de prédire au moyen d'une coupe, tirées par Saurin de Julius Serenus et de Cornelius Agrippa¹. Mais ni l'une ni l'autre ne s'applique très bien au passage en question. Le baron Sylvestre de Sacy fut le premier qui signala l'existence de cette même pratique en Égypte, dans les temps modernes, dans les voyages de Norden. Par une singulière coïncidence, Baram, cachef, en s'adressant aux voyageurs, dit qu'il a consulté sa coupe, et qu'il a découvert qu'ils sont des espions venus pour savoir de quelle manière le pays peut être plus aisément envahi et subjugué². Ainsi se trouve remplie la condition dont Auri-

¹ « *Coutumes Orientales*, Londres, 1807, t. 1, p. 25. »

² « *Chrestomathie arabe*, Paris, 1806, t. II, p. 513. » Voici ce curieux épisode du voyage de Norden, tel qu'il le raconte lui-même, *Voyage d'Égypte et de Nubie*, traduction Lenglet, in-4^o, Paris, 1795-1798, VII^e partie, 4 janvier 1738, t. III, p. 68. Ayant envoyé un Juif apporter ses présents à Baram, cachef, de Derri, celui-ci rejeta les présents comme trop peu considérables : « Le Juif étant venu nous faire ce rapport, nous eûmes de la peine à ajouter foi à ce qu'il nous disait. Nous chargeâmes le Père (missionnaire) d'aller trouver Baram, cachef, afin de savoir au juste ce qui en était. Il fut reçu comme un chien dans un jeu de quilles. Baram, cachef, lui dit mille sottises; et quand le Père voulut lui dire qu'il devait pourtant penser que nous venions munis de la protection du Grand-Seigneur, il répondit en colère : « Je me moque des armes du Grand-Seigneur; je suis ici moi-même le Grand-Seigneur, et je vous apprendrai bien à me respecter. Je sais déjà, ajouta-t-il, quelles gens vous êtes : j'ai consulté ma coupe, et j'y ai trouvé que vous étiez ceux dont un de nos prophètes a dit qu'il viendrait des Francs travestis, qui, par de petits présents et par des manières doucereuses et insinuanes, passeraient partout, examineraient l'état du pays, en iraient ensuite faire leur rapport, et feraient venir enfin un grand nombre d'autres Francs, qui feraient la conquête du pays et extermineraient

villius, il y a environ un demi-siècle, déclarait devoir se contenter pour accepter le sens donné maintenant au texte. Dans le numéro du mois d'août 1833, de la *Revue des deux mondes*, un exemple très curieux et bien attesté fut produit sur l'usage de la coupe divinatoire; ceux qui le racontaient en avaient été les témoins en Égypte, ainsi que plusieurs voyageurs anglais; il porte un caractère des plus extraordinaires et des plus mystérieux¹.

» Bien loin, au reste, qu'il soit aujourd'hui difficile de trouver des exemples de cette coutume en Égypte, nous pouvons dire qu'aucune espèce de divination n'est plus commune dans tout l'Orient. Dans un ouvrage chinois, écrit en 1792, et qui contient une description du royaume du Thibet, au nombre des moyens divinatoires usités dans ce pays, on cite le suivant: « Quelquefois ils regardent dans une jatte d'eau, et y voient ce qui doit arriver². » Les Persans aussi semblent avoir considéré la coupe comme le principal instrument dans les augures; leurs poètes font constamment allusion à la fable d'une célèbre coupe divinatoire, qui, dans l'origine, avait été la propriété d'un demi-dieu Dschemschid, lequel l'avait découverte dans les fondations d'Estakar; de ses mains elle était arrivée jusque dans celles de Salomon et d'Alexandre, elle avait été la cause de leurs succès et de leur gloire. Guignaut ajoute le nom de Joseph à la liste de ceux qui l'ont possédée, mais je ne sais sur quelle autorité il se fonde³.

» tout. Mais, s'écria-t-il, j'y mettrai bon ordre; et sans plus de délai, vous n'avez qu'à quitter ma barque. » Norden ne réussit à calmer Baram que par des présents plus considérables.

¹ L'article de la *Revue des deux mondes* est intitulé *Magie orientale*; il est de Léon Delaborde, t. xvii, p. 332-343. Le sorcier du Caire n'emploie pas précisément une coupe, mais il fait voir des apparitions dans un liquide placé dans le creux de la main d'un enfant.

² « *Nouveau Journal asiatique*, octobre 1829, p. 261. »

³ « Sur Creuzer, t. i, part. i, p. 312. »

» Tous ces exemples supposent que l'augure se tire de l'inspection de la coupe; il y en a d'ailleurs d'autre sorte. En cela, mon autorité est saint Éphrem, le plus ancien des Pères syriaques; il nous dit qu'on tirait des oracles des coupes en les frappant, et en prêtant une oreille attentive au son qu'elles rendaient¹. Nous avons ainsi un nombre toujours plus considérable d'explications à propos d'un passage, qui, il y a quelques années, était considéré comme inadmissible, parce qu'il n'était soutenu par aucun autre². »

La divination par la coupe ne se faisait pas ordinairement comme l'écrivait saint Éphrem. On versait de l'eau dans une coupe de verre ou dans tout autre vase, et quand il était rempli, on y jetait des morceaux d'or, d'argent, des perles ou d'autres matières précieuses, et l'on observait les phénomènes et les figures qui se produisaient dans le liquide pour en tirer la connaissance de l'avenir ou des choses cachées³.

Les paroles de l'intendant de Joseph, au sujet de la coupe de son maître, donnent lieu à une difficulté d'un autre genre que celle que nous venons de résoudre. Ne suit-il pas de là que Joseph s'adonnait à la magie? — Il est aisé de répondre avec le docteur Keil qu'on ne peut conclure du langage du serviteur de Joseph que son maître pratiquait réellement la divination par la coupe⁴. Saint Thomas prétend avec raison que Joseph et son intendant purent parler, en cette rencontre, selon l'opinion commune, répandue en Égypte, que Joseph était un grand magicien; opinion fondée sur l'interprétation qu'il avait donnée des songes de Pharaon⁵.

¹ « *Opera omnia*, t. i, syriac. et latin. Rome, 1737, p. 100. »

² Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, publiés par M. de Genoude, xi^e discours, 4^e édit., Plon, p. 401-403.

³ Knobel-Dillmann, *Die Genesis*, 1875, p. 442.

⁴ Keil, *The Pentateuch*, traduction anglaise, t. i, p. 363.

⁵ « *Ad primum ergo dicendum, quod hoc quod Joseph dixit, non*